

# De l'autre côté de l'Afrique

## La veille agricole

N°3/2020 du 24/09/20

Afrique de l'Est et Océan Indien (AEOI)



Les publications des Services Economiques d'AEOI - Service Economique Régional de Nairobi



## COVID-19

- **Zone AEOI – Troisième semaine consécutive de baisse du nombre de cas.** Pour la 3<sup>ème</sup> semaine consécutive, le nombre de nouveaux cas hebdomadaires sur la zone AEOI diminue (- 26 %), notamment au Kenya (+866), à Madagascar (+283), au Rwanda (+106) et en Ethiopie (+4 243). Le nombre de nouveaux cas progresse par contre fortement pour la troisième semaine consécutive en Ouganda (+1 314 contre +590 il y a 3 semaines).
- **Tanzanie, Kenya – Réouverture de l'espace aérien tanzanien aux compagnies kenyanes.** Depuis août 2020, le Kenya avait imposé une quarantaine pour tous les passagers en provenance de Tanzanie. Appliquant le principe de réciprocité, la Tanzania Civil Aviation Authority (TCAA) avait suspendu les autorisations de vols dans l'espace tanzanien de Kenya Airways et des transporteurs privés kenyans. Le Kenya vient de lever la quarantaine obligatoire, ce qui a permis de rétablir les vols des compagnies kenyanes vers la Tanzanie.

## Points notables d'actualité générale

- **Burundi – Première visite officielle du Président à l'étranger.** Le président burundais Evariste Ndayishimiye, élu en juin 2020, s'est rendu en Tanzanie dans la ville frontalière de Kigoma, le 19 septembre 2020 pour rencontrer son homologue tanzanien, John Magufuli. Cette visite vise le renforcement des relations commerciales entre les deux pays, alors que 95 % des marchandises importées au Burundi passent par le port de Dar-Es-Salam. Un projet de construction d'une usine commune de traitement du nickel a été évoqué par les deux présidents : le Burundi détiendrait en effet 6 % des réserves mondiales de nickel.
- **Soudan – Nouvelles avancées dans le processus de retrait du Soudan de la liste des Etats soutenant le terrorisme.** Selon la presse, le département d'État américain aurait transmis une lettre au Congrès, demandant aux sénateurs de retirer le Soudan de cette liste avant la mi-octobre. De son côté, le Président du Conseil de Souveraineté, accompagné du Ministre de la Justice, chargé du retrait de la liste, s'est rendu dimanche dernier à Abu Dhabi afin de rencontrer les autorités émiratis.
- **Maurice – 500 000 USD d'aide d'urgence accordée par la Banque Africaine de Développement (BAD) pour la gestion de la catastrophe pétrolière.** Le conseil d'administration de la Banque africaine de développement a approuvé mercredi une subvention d'aide d'urgence de 0,5 MUSD pour soutenir les efforts internationaux. Le financement, qui proviendra du Fonds spécial de secours, complètera les financements déjà mobilisés notamment par le gouvernement de Maurice et les partenaires de développement pour entreprendre des opérations de sauvetage et de nettoyage, évaluer les dommages et pertes mais également les impacts socio-économiques.

## Actualités agricoles

---

- **Kenya – Volonté de renforcement du secteur de la pêche.** Le Président Uhuru Kenyatta a rappelé la volonté du gouvernement de faire de la pêche un secteur clé de l'économie kenyane en valorisant davantage les ressources halieutiques. Plusieurs mesures ont été présentées dont la construction d'une usine de transformation de thons dans le nouveau port de Liwatoni. Le port devrait ouvrir ses portes en mars 2021 et voir le débarquement des thons pêchés dans les eaux kenyanes. L'Etat mobilisera 110 millions d'USD pour renforcer le secteur et accroître les capacités de pêche : les investisseurs privés sont appelés à contribuer au plan d'expansion du secteur.
- **Kenya – Soutien aux entreprises agroalimentaires.** Le gouvernement du comté de Bungoma (Ouest) et le Kenya Climate Innovation Centre (KCIC) viennent de signer un protocole d'accord pour soutenir les entreprises agroalimentaires locales, détenues ou dirigées par des jeunes ou des femmes. Cet accord est le premier accord signé dans le cadre du programme financé par l'UE, le gouvernement du Kenya, la Danida, la FAO et la BAD et visant à soutenir 2 400 femmes et entreprises agroalimentaires dans plusieurs comtés du pays.
- **Ethiopie – Création d'un laboratoire et d'un centre de recherche et de formation pour les produits laitiers et carniers.** Situé à Bishoftu (région Oromia), le laboratoire et le centre de recherche seront construits par l'Institut de développement de l'industrie de la viande et de la laiterie, créé en 2008 et relevant du ministère du commerce et de l'industrie. Le laboratoire servira de référence et permettra de réaliser les analyses sur le lait, les produits laitiers, la viande et le miel, en vue notamment d'améliorer la qualité des produits à l'exportation. Le centre de recherche portera également sur l'alimentation animale. Le centre de formation sera dédié aux entreprises et aux particuliers transformant des produits carnés et laitiers, mais également produisant du miel et des aliments pour animaux.
- **Madagascar – Déplacement du Président de la République dans la région de la vanille.** Lors d'un déplacement dans la région de la Sava (Nord), le Président de la République a annoncé la construction d'une maison de la vanille destinée notamment à devenir un guichet unique pour ce produit et à héberger le conseil national de la vanille institué par décret le 18 juin dernier. Dans le cadre de ce déplacement, le président malgache est intervenu pour rappeler l'importance de ce secteur dans l'économie malgache et défendre la fixation d'un prix de référence à 250 USD le kg. Il a également appelé de ses vœux une structuration renforcée de la filière et une augmentation de la production.

## Commerce (échanges commerciaux, entraves, opportunités)

---

- **Kenya – Signature d'un accord d'importation pour les plants de pomme de terre semences en provenance de France.** Après plusieurs années de négociations avec les autorités phytosanitaires kényanes, un accord entre le KEPHIS et la DGAL a été signé ces derniers jours. Après enregistrement des variétés, il permettra ainsi d'importer de France des plants de pomme de terre semences et diversifier ainsi l'offre variétale au Kenya. La culture de la pomme de terre connaît une croissance importante ces dernières années au Kenya, occupant de plus en plus de place dans les régimes alimentaires (après le maïs et le riz) et renforçant, par là même, la sécurité alimentaire du pays.
- **Kenya – La première usine de transformation de thé de spécialité sera installée à Kirinyaga.** Au Kenya, la toute première unité de transformation de thé de spécialité sera prochainement installée dans le comté de Kirinyaga. L'usine d'un coût global de 3 millions d'USD, sera cofinancée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA). L'entreprise devrait servir de pilote pour la transformation du sencha, le thé vert japonais. Pour rappel, les exportations kényanes de thé de spécialité auraient atteint 1 600 tonnes en 2019/2020, représentant un revenu de 7,4 MUSD. Pour mémoire, le Kenya est le 3ème producteur mondial de thé et le plus grand exportateur mondial de thé noir. Cette annonce intervient au moment où près de 25% du thé a été retiré des ventes aux enchères ces dernières semaines compte tenu d'une réduction de la demande mondiale.

- **Kenya – Ouverture de 2 nouveaux magasins Carrefour à Mombasa en novembre 2020.** Carrefour/Majid Al Futtaim a annoncé l'ouverture de deux hypermarchés à Mombasa (sur la côte) en novembre prochain. Ces nouvelles ouvertures porteront ainsi à dix le nombre total de magasins dans la pays. Alors que Carrefour a fait son entrée au Kenya il y a maintenant 5 ans, ces deux magasins seront les premiers magasins situés en dehors de Nairobi. En 2019, Carrefour/Majid Al Futtaim aurait généré un chiffre d'affaires de près de 170 MUSD dans le pays.
- **Ethiopie – Relance d'un appel d'offres pour l'achat de 400 000 tonnes de blé.** Le gouvernement éthiopien vient de relancer un appel d'offres pour l'achat de 400 000 tonnes de blé sur les marchés mondiaux. Le précédent appel n'aurait pas abouti. La date limite pour y répondre est portée au 13 octobre 2020.

\*\*\*\*\*

**Zone de compétence du Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien :**  
Kenya, Ethiopie, Tanzanie, Ouganda, Rwanda, Burundi, Soudan, Madagascar, Maurice



Retrouvez les précédents numéros et les autres publications du Service Economique Régional de Nairobi à l'adresse : [www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya](http://www.tresor.economie.gouv.fr/pays/Kenya)



**Auteur :** Vincent ABT, Conseiller aux Affaires Agricoles pour l'Afrique de l'Est et l'Océan Indien, avec les contributions des Ambassades d'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien (Services économiques et Services de Coopération et d'Action culturelle)

**Copyright :** Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional du Nairobi (adresser les demandes à [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr))

**Clause de non-responsabilité :** Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication

**Abonnement par email :** [vincent.abt@dgtresor.gouv.fr](mailto:vincent.abt@dgtresor.gouv.fr)

Merci d'indiquer votre nom, prénom, activité/entreprise, fonction, coordonnées téléphoniques et mail.

  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE,  
DES FINANCES  
ET DE LA RELANCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*